

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 2 août 2011 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que les procès-verbaux de l'assemblée tenue le 6 juillet 2011 soient acceptés tels que soumis, après correction à l'effet que la résolution 2797-2011 a été appuyée par le Conseiller Bernard Laroche et non le Conseiller Jean-Guy Dionne, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

Tenir compte de la quote-part Cleveland – Barrage Denison

Ajustement de budget – Facture faite

01.148.20.000 – Recouvrement divers	+1 725.00
02.610.00.990 – Urbanisme divers	+191.00
02.610.00.410 – Urbanisme service professionnels	+1 534.00

Programme remboursement. de taxes

Ajustement au budget

01.111.00.011 – Revenus de taxes foncières	+7 800.00
02.620.00.912 – Prog. remb. de taxes	+7 800.00

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	110 636.75
- Administration	15 787.64
- Sécurité publique	19 251.60
- Transport routier	74 276.85

- Hygiène du milieu	43 228.92
- Aménagement et urbanisme	7 731.10
- Loisirs et culture	5 897.22
- Financement	-----
- Immobilisations/Investissements	4 898.78
Total :	281 708.86

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Claude Messier** – Demande d'informations relatives au processus des règlements d'emprunts et des acquisitions de biens par soumissions;
- **Érik Dupuis** – Commentaires d'appréciation de la décision du Conseil en regard avec le dossier de moto-cross, auto-cross en date du 6 juillet 2011.

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée.

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de juillet est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$180,500.00 pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur totale de \$ 2,271,600.00.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **2810 – 2011 - Maison des Jeunes 14-18** – Demande pour la tenue de « Soupers-BBQ » 2 fois semaine les Mardi et Jeudi dont l'un d'eux au « Parc Smith » - Information transmise par courriel pour autorisation au préalable – Ratification requise;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité acquiesce à la demande soumise et ratifie l'autorisation donnée par le directeur général avec les conditions édictées lesquelles se lisaient comme suit, en plus d'avoir produit le certificat d'assurance responsabilité demandé :

- Remise en état des lieux après utilisation;

- Pendant l'activité l'utilisation du Parc Smith doit être possible;
- Que l'organisme assume la responsabilité d'avoir tous les permis requis pour l'exercice de ces activités.

ADOPTÉ

- **2811 – 2011 - Symposium des arts de Danville** – Lettre demandant la fermeture d'une section de la rue Grove à compter du 2 septembre 7h00 a.m. au 6 septembre à 10h00 a.m. – Également projet d'implantation d'un « Bistro pour le Symposium » requérant un détournement de la circulation par Crown-Stevenson et vice-versa;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité acquiesce aux demandes formulées en ce qui concerne :

1° La fourniture de matériel, d'équipements, d'accessoires de signalisation nécessaires des locaux y mentionnés ainsi que le déplacement du matériel servant à exposer les œuvres; et

2° La fermeture d'une partie de la rue Grove, section comprise entre les rues Water et Crown de manière à permettre l'installation d'un chapiteau dont l'installation et l'entretien durant l'événement sera de la responsabilité de l'organisme de même que le démantèlement du même chapiteau et la remise en état de la chaussée, incluant également la mise en place d'un « Bistro pour le Symposium »;

Que la Municipalité adresse les demandes usuelles aux responsables du « Festival des Gourmands » pour le prêt de table à pique-nique et à la Ville d'Asbestos pour le prêt de « kiosque » et barricade en complément des demandes adressées par le Symposium des Arts.

ADOPTÉ

- **2812 – 2011 - Carrefour Jeunesse emploi** – Demande de participation financière auprès de cet organisme pour 2012 pour le maintien des activités « Place aux Jeunes » et indication qu'une contribution de \$500.00 serait appréciée;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité confirme qu'elle contribuera financièrement à raison d'une somme de \$500.00 pour l'année 2012 afin de permettre le maintien de l'activité « Place aux Jeunes ».

ADOPTÉ

- **2813 – 2011 - La Tribune** – Offre de publicité à l'occasion de la publication du cahier spécial portant sur la « Région d'Asbestos » prévue pour le mois d'août (\$361.75 en hausse de \$10.00);

Il est proposé par le Conseiller Germain

Ducharme, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité acquiesce à l'offre de publicité soumise pour la somme convenue et profite de cette occasion pour publiciser les dates auxquelles auront lieu les activités du « Symposium des Arts », « Fêtes au Village » et « Fête des oiseaux migrateurs ».

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2814 – 2011** – **Disposition d'équipements** – Ouverture des enveloppes reçues et résultats;

Considérant qu'il y a lieu d'ouvrir les soumissions pour les items dont la Municipalité n'a plus besoin à l'exclusion de celui dont elle peut avoir encore besoin à savoir la rétro-caveuse et qu'il y a lieu de ne pas ouvrir la seule enveloppe reçue à cet égard;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité :

- 1° Accepte le plus haut soumissionnaire pour l'item « bras de débroussailleuse » soit : Pascal Bégin pour la somme de \$1,000.00 de préférence à Martin Auclair pour la somme de \$500.00; et
- 2° Accepte la seule soumission déposée pour la « boîte de camion bleu » soit celle de Éric Pinard pour la somme de \$500.00.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2815 – 2011** – **Gazébos** – Restauration de teinture;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité autorise les corporations « Corridors Verts de la région d'Asbestos » ou « Corporation de développement de l'Étang Burbank » de procéder à la restauration des « gazébos » des parcs Auclair et Mgr. Thibault en appliquant de nouvelles couches de teinture le montant de la compensation restant à déterminer.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**